

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

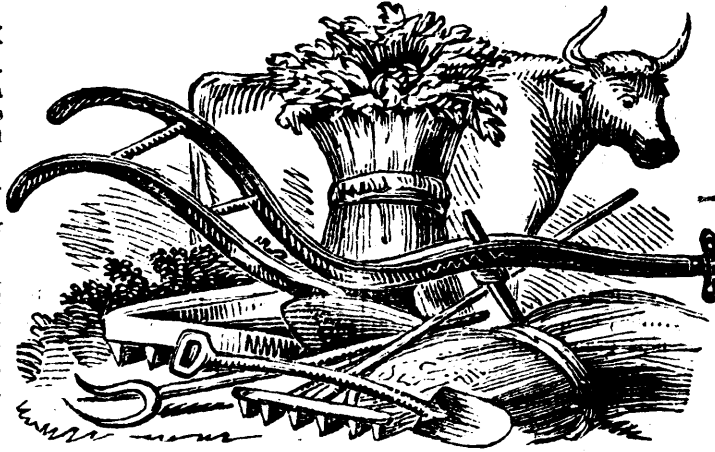
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à
FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

A nos abonnés.

Capserie agricole : Que devons nous améliorer ?

Revue de la Semaine : La loi des écoles au Nouveau-Brunswick ; emprisonnement des Révérends MM Ouellet et Michaud. — Protestation de Mgr de Paderborn, lors de son emprisonnement par l'ordre de Bismarck. — La conversion de Lord Ripon. — Nomination du Révd. M. J. Auelair, comme

Grand-Vicaire pour les diocèses de Rimouski et de Sherbrooke.

Objets divers : Clubs agricoles sous la direction des Sociétés d'agriculture. — Le rôle du cultivateur. — Les fumiers.

Patte chronique : Statistique agricole de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse. — La peste bovine en Prusse. — La disette parmi les colons de Métapédiac.

Recettes : Moyen de parfaire le blanchiment de la toile. — Moyen de conserver les vêtements et de les porter frais très-long-temps.

LA PRIME.—Nous sommes actuellement à faire coudre et mettre les couverts à nos primes. L'élevage du cheval contiendra 144 pages. Nous commencerons la distribution de ces primes au 15 novembre prochain, en suivant l'ordre de la réception des envois. Ceux qui n'ont pas encore payé leurs arriérages d'abonnement devront y ajouter le prix de l'abonnement de la nouvelle année, pour avoir droit à la prime.

Les nouveaux abonnés auront également droit à la prime, en payant d'avance.

LA TABLE.—Nous expédierons au prochain numéro la table des matières pour l'année qui vient de terminer.

Numéros manquants.—Dès que nous aurons terminé la distribution des primes, nous expédierons, à ceux qui nous en ont fait la demande les numéros qui leur manquent de la Gazette des Campagnes. Ceux à qui ils manquent des numéros et qui ne les ont pas encore demandés pourront également les réclamer d'ici à ce temps.

Notre nouvelle année

Avec le présent numéro la Gazette des Campagnes commence son troisième volume.

Depuis la fondation de notre feuille, la Rédaction a pris l'habitude de s'adresser à ses lecteurs, d'entamer avec eux une conversation intime, de faire un court résumé des faits importants arrivés pendant les derniers douze mois écoulés et de faire connaître les espérances qu'elle entretient pour l'avenir.

Cette année, pas plus que les précédentes, nous n'oublierons cette habitude qui pour nous est devenue un besoin et en même temps un devoir. Nous considérons nos lecteurs comme des amis auxquels nous voulons montrer la plus grande confiance et demander le concours actif dans l'œuvre patriotique que nous poursuivons.

En commençant remercier d'abord du zèle, de l'ardeur qu'ils ont apporté dans la propagation de la Gazette. Pendant l'année qui vient de finir notre liste d'abonnés s'est considérablement augmentée. Des hommes courageux, poussés par un patriotisme désintéressé se sont adressés à la classe agricole, lui ont fait comprendre la nécessité des améliorations et lui ont montré le journalisme agricole comme le principal promoteur et le plus sûr guide dans ces améliorations. Sous l'impulsion donnée par ces hommes d'élite, un grand nombre de cultivateurs se sont décidés à prendre des abonnements à notre feuille. Puis ils ont lu et étudié attentivement leur journal et lui ont trouvé des qualités qu'ils ont si dignement apprécié, ainsi que nous en recevons à tout moment l'assurance par lettres et de vive voix.

Nous sommes touché du dévouement de ces amis de la cause agricole ; nous les en remercions de tout notre cœur, non-seulement en notre nom propre, mais encore au nom du pays tout entier. Ils ont fait là une œuvre digne à tous égards de la reconnaissance publique.

De notre côté, nous avons l'intime conviction d'avoir rempli consciencieusement notre devoir, de n'avoir rien négli-

qui ont servi à l'avancement de notre situation générale, et à l'augmentation de notre richesse agricole. Tout entier à notre devoir et au noble but que nous poursuivons, nous n'avons pas voulu nous en laisser distraire. Nous avons subi des attaques; mais tant que notre personnalité seule a été en jeu, nous les avons dédaignées, nous bornant à ne répondre que lorsque l'œuvre à laquelle nous avons consacré nos faibles capacités était combattue, et sur ce terrain nous avons eu facilement raison de nos adversaires. Le mépris de toutes les personnes bien pensantes a été leur juste récompense.

Au commencement de cette troisième année nous prenons l'engagement de suivre la même ligne de conduite, de mépriser les oriailleries des bavards de la presse, pour nous attacher à faire prévaloir les saines doctrines religieuses et agricoles.

Nous occupons dans la presse de notre pays une belle position, nos articles sur l'agriculture et sur les intérêts généraux du pays sont généralement goûtés de toutes les publications les plus importantes et son fait à la Gazette des Campagnes de nombreux emprunts; ce qui donne aux principes que nous soutenons une plus grande publicité et nous en sommes heureux.

Amis lecteurs, et vous, surtout promoteurs de la Gazette des Campagnes ces succès nous vous les devons; et c'est par vous que nous pouvons continuer notre utile travail. Mais ne vous faites pas illusion, la publication d'un journal exige de grandes dépenses et ce n'est encore que par des sacrifices d'économie que la Gazette peut se soutenir, et continuer à porter haut et ferme le drapeau de l'agriculture progressive.

Continuez donc à nous aider efficacement, non pas seulement en maintenant votre abonnement, mais encore et surtout en engageant vos amis et vos voisins à souscrire à notre journal, qui est aussi le vôtre, et à se ranger sous la bannière du progrès. Pour vous encourager dans cette œuvre étroitement utile, nous ne regardons pas aux sacrifices; et, cette année encore, nous offrons à tous les anciens abonnés, qui nous feront parvenir les arrérages de leur abonnement et à tous les nouveaux abonnés qui paieront leur souscription d'avance, deux belles brochures pleines d'utiles renseignements sur la tenue générale d'une terre et sur la manière de traiter différentes maladies du cheval.

A nos abonnés retardataires, nous nous contenterons de dire que la délicatesse, la conscience, la justice et l'honneur, bien compris, font un devoir de nous payer au plus tôt au prix de leur abonnement. Nous remplissons avec un soin minutieux nos obligations envers eux, qu'ils remplissent les leurs envers nous. Nous ne leur demandons que ce qui nous est dû. Qu'ils réfléchissent que la publication d'un journal entraîne de énormes dépenses et que ces dépenses ne peuvent être couvertes que par les abonnements qui nous sont dus. Les Sociétés d'agriculture ont un grand et beau rôle à jouer. Il ne leur suffit pas d'organiser des concours, des terres les mieux tenues, et des concours d'animaux et de produits agricoles. Elles doivent, de plus, donner à tous leurs membres les moyens de s'instruire, de se mettre au courant des progrès de la noble profession agricole. Dans ce but il est de leur devoir de faciliter par tous les moyens possibles la circulation d'un bon journal agricole et d'en encourager la lecture. La Gazette des Campagnes est actuellement le seul journal qui remplisse les conditions exigées par les Sociétés d'agriculture et les ayants droit, en leur offrant la satisfaction de toutes les exigences.

Le Conseil d'agriculture, les Législatures Locales et Fé-

dérales peuvent aussi nous aider efficacement s'ils le veulent sincèrement. Le premier en adoptant la Gazette comme son organe officiel, la seconde par des annonces ou une subvention directe et la troisième par divers moyens de son ressort, par exemple en faisant disparaître les frais de postage. Nous sommes convaincu que les encouragements donnés aux journaux d'agriculture feront plus pour l'avancement du pays que les énormes déboursés que l'on fait depuis quelques années en faveur de l'immigration.

En un mot, que toutes les classes de la société, que tous les pouvoirs publics se mettent à l'œuvre, qu'ils encouragent moralement et pécuniairement la circulation des feuilles dévouées à l'agriculture et bientôt nous marcherons à pas de géant dans la voie de progrès.

CAUSERIE AGRICOLE

QUE DEVONS NOUS AMÉLIORER ?

Les principaux agents de la production agricole sont l'homme, la terre, le bétail, l'engrais et le travail. De la perfection de ces agents naît la perfection de la production agricole. Quelque soit le climat d'un pays, quelles que soient les lois qui le régissent, l'industrie agricole parvient à l'apogée de sa richesse dès que les forces productives ont atteint leur entier perfectionnement. Par contre, la souffrance, la misère, la faiblesse sont l'apanage des contrées où ces forces sont dans l'infériorité. Une multitude d'exemples, pris dans tous les pays de la terre, viennent appuyer nos avancés, pour démontrer soit l'heureuse influence du perfectionnement, soit les résultats désastreux du défaut de perfectionnement.

L'homme, c'est l'intelligence directrice, c'est l'âme de l'entreprise agricole; aussi a-t-on pu dire avec raison: *tant vaut l'homme, tant vaut la terre*, ou plutôt tant vaut la production. L'homme possède une certaine force physique qui lui permet d'exécuter certains travaux; mais à ce point de vue son influence sur les résultats généraux de l'agriculture est toujours fort restreinte; il est placé au dernier rang parmi les agents de la production. Ce n'est donc pas comme travailleur que l'on peut dire qu'il est l'âme de l'entreprise agricole. S'il l'emporte sur les autres agents ce n'est que par son intelligence; ce don précieux que Dieu lui a fait lorsqu'il l'a établi le Roi de la Création.

Mais cette intelligence, cette lumière de l'âme, peut être embellie, augmentée par l'étude et la réflexion ou diminuée, obscurcie, pétrifiée, pour ainsi dire, par le défaut d'exercice. Pour le malheur de la culture canadienne, la généralité des cultivateurs n'ont pas acquis l'instruction spéciale convenable. Pendant leur passage dans nos établissements d'instruction publique, ils n'ont reçu qu'une instruction abstraite ou impropres à faire d'eux de bons agriculteurs. A l'école élémentaire on leur a rempli la tête d'idées littéraires, commerciales ou industrielles; mais les idées agricoles on n'y a pas même songé. Plus tard sur les bancs du collège on s'est encore occupé surtout de littérature; et lorsqu'ils parvenus dans les classes les plus avancées, si nos jeunes gens ont reçu quelques notions de physique, de chimie, de botanique, de mécanique, on a toujours oublié d'en faire l'application à l'agriculture.

Il y a certainement dans nos études élémentaires et classiques, une lacune qui a fait à notre prospérité agricole un tort immense. C'est à ce point qu'il est maintenant regu dans notre population que pour être cultivateur il n'est pas nécessaire d'avoir étudié. Au sortir de l'école ou du col-

lège, le jeune homme dédaigne l'agriculture et la trouve indigne de lui. Toutes ses pensées sont tournées vers les professions libérales ou vers quelque situation dans l'administration publique, ou, si ses connaissances sont insuffisantes, il ne pensera qu'au commerce et se fera commis à l'étranger où se cesser ou usera sa vie dans une déplorable oisiveté. Pendant ce temps, l'agriculture manque d'hommes instruits, manque d'intelligences d'élite, et languit dans la routine.

L'ignorance n'a jamais pu s'élever plus haut, que les manœuvres de la charrue qui lui sert à creuser son dur sillon; elle est impropre à organiser, et est à peine capable de suivre les vieux sentiers battus. Les pères de famille ne comprendront-ils donc jamais que la culture a besoin d'hommes intelligents et instruits, ne reconnaîtront-ils pas un jour que le premier moyen de relever notre situation agricole, d'ennoblir à leurs yeux les travaux de la terre, c'est de donner à tous les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture l'instruction spéciale la plus complète? Mais les pères de famille ne sont pas les seuls coupables, ce ne sont pas même les plus grands coupables. Car ce n'est pas à eux qu'est dévolue la charge de donner à l'éducation publique la direction convenable. L'Etat a pris en main cette charge importante, c'est lui qui donne l'impulsion, et si cette impulsion ne suit pas le véritable sens qu'exige l'intérêt public, l'Etat forfait à son devoir et mérite la réprobation générale.

Heureusement que les idées nos de hommes publics ont subi, sous ce rapport, depuis quelques années d'importantes transformations. On semble comprendre aujourd'hui que l'instruction doit arriver à toutes les classes de la société; que ce ne sont pas les futurs médecins, avocats, notaires ou marchands, seuls qui aient besoin d'instruction; que les fils de cultivateurs en ont un besoin, encore plus impérieux que les autres, parce qu'ils ont été trop longtemps oubliés.

Avec l'instruction, l'intelligence s'ouvrira et la réflexion trouvera un vaste champ d'exercice. Ce sera là le premier pas dans la voie des perfectionnements, et alors on pourra encore dire, tant vaut l'homme tant vaut la terre. Pour la même raison que l'agriculture est pauvre sous la direction des cultivateurs routiniers, et sans instruction, elle deviendra riche et prospère sous celle d'une classe d'hommes plus instruits et plus observateurs.

L'intelligence de l'homme est donc le premier agent que nous devons améliorer en lui donnant une instruction spéciale solide.

La seconde amélioration doit avoir la terre pour objet. La diversité des sols est presque infinie de même que leurs qualités. Tous les cultivateurs et aussi un grand nombre de gens qui ne s'occupent pas d'agriculture d'une manière spéciale savent qu'il n'existe peut être pas deux arpents de terre qui, cultivés de la même façon, donneraient le même produit sous les mêmes circonstances. Quelques sols sont trop compactes, d'autres trop légers, d'autres trop froids ou trop chauds, trop secs ou trop humides. Le cultivateur instruit se convaincra que tel terrain a besoin d'amélioration, que tel autre bon pourrait néanmoins devenir meilleur, et les connaissances spéciales lui montreront le moyen le plus pratique de réaliser le perfectionnement désiré.

Ce que l'on doit perfectionner en troisième lieu c'est le bétail. Ici encore l'instruction est le plus sûr guide que l'on puisse choisir, elle seule peut nous faire connaître le mal et le remède à appliquer suivant la situation où l'on est placé. Le bétail produit de la viande, de la laine, du lait que l'on peut trans-

former en beurre ou en fromage et du travail. L'homme instruit saura qu'il existe certaines races adaptées spécialement à l'une ou à l'autre de ces productions ou à deux ou trois genres différents. Par l'observation, il reconnaîtra quelles sont dans une situation donnée, les productions les plus convenables et les plus lucratives, et il saura faire un bon choix en toute connaissance de cause. En même temps ses connaissances spéciales lui montreront quelle est l'alimentation et le traitement que chaque espèce animale et chaque genre de production exige.

L'engrais vient en quatrième lieu. Si le cultivateur sans instruction, qui n'a pour tout guide que la routine suivie par ses devanciers, oublie trop souvent l'influence immense de l'engrais en agriculture, il n'en est pas de même pour celui qui a reçu le bienfait de l'instruction spéciale. Ce dernier sait que les plantes se nourrissent aux dépens des sucs contenus dans le sol, que ces sucs s'épuisent à la longue, que chaque récolte enlève une partie de la richesse de la terre, et est tellement convaincu de la vérité de ces faits que son esprit est sans cesse occupé à la recherche des meilleurs moyens d'augmenter le volume et la richesse de ses engrais, et des méthodes les plus propres à obtenir de ces derniers le plus grand effet possible.

REVUE DE LA SEMAINE

Le 9 octobre dernier, les catholiques du Nouveau Brunswick étaient de nouveau témoins de la tyrannie exercée contre eux dans en conduisant à la prison un des prêtres les plus justement estimés du diocèse.

Le révérend M. Antoine Ouellet de l'Evêché de St. Jean, suivait à la prison ceux qui comme lui avaient refusé de payer l'odieuse taxe des écoles si outrageusement imposée aux catholiques qui ne peuvent, sans violer leur conscience, prendre avantage de cette loi athée.

Voici comment ce digne prêtre raconte les circonstances de son emprisonnement, dans une protestation qu'il adressait à un journal de la localité, le Freeman:

" Au Rédacteur du Freeman.
" Monsieur,
" Permettez-moi de protester, pour la voie de votre journal, contre l'acte brutal de tyrannie dont je viens d'être victime.

" Le constable Hancock — personnage d'une assez bizarre apparence, mais très propre à la besogne qu'on lui a confiée, — ayant pourchassé pendant plusieurs mois, me rencontra à propos sur la rue Union, vers 7 heures P. M. Informé par moi, que je ne solderais point mes taxes pour la cité et le comté, parce qu'elles renfermaient l'unique taxe scolaire, ce fidèle serviteur de ses dignes maîtres, les profonds auteurs de notre système d'écoles athées, m'arrêta, prisonnier en bonnet et due forme, et m'escorta à la prison, d'où j'ex-

pose au public, en ce moment mes justes réclamations.

Si je me trouvais au Japon, ou dans certain endroit de la Chine, où l'intolérance religieuse semble être la principale ligue de conduite des gouvernements, où le simple fait d'être catholique constitue un crime capital, je ne m'étonnerais nullement de l'atteinte portée aujourd'hui à ma liberté civile; mais dans un pays libre, l'arrestation publique d'un loyal citoyen, pour aucune autre raison que son refus de payer une chétive somme d'argent que sa conscience lui défend de payer, n'est-elle pas un acte que tout homme bien pensant doit flétrir comme infâme, et inexorable? Et je déclare solennellement que je ne donnerai jamais un seul cent pour le soutien d'écoles destinées à insulte la religion à laquelle je me glorifie d'appartenir.

Combien de temps, les catholiques doivent-ils encore endurer, de la part d'une injuste majorité, à cause de leur foi, les injures et l'emprisonnement? J'en appelle à la décision de la généreuse population de la Puissance du Canada.

"Prison de St. Jean N. B. 9 oct. 1874."

Le *Moniteur Acadien* rapporte que quelques jours après, le *News*, organe de ces persécuteurs des Catholiques, commentait à sa manière le document qui précède, et répétait que Messire Ouellet n'avait été traité que comme le commun des mortels, ce qui est une fausseté de la plus belle venue, comme il le sait parfaitement d'ailleurs. Si le constable n'avait pas reçu ses inspirations d'ailleurs, il aurait fait pour Messire Ouellet ce que l'on fait pour les citoyens ordinaires, en pareilles circonstances. Il aurait d'abord, conformément à la loi, recherché si Messire Ouellet n'avait pas, en propriété, de quoi solder le montant qu'il voulait lui extorquer; et comme il en aurait trouvé suffisamment, s'il s'était donné cette peine, il l'aurait saisi et vendue comme cela se fait tous les jours. Mais M. Hancock avait des maîtres à servir, qui eux avaient de vieilles rancunes à assouvir contre le clergé catholique; et c'est pour cela que Messire Ouellet, comme avant lui les Révds. MM. Michaud, et Chapman, fut assailli sur la rue et traîné en prison comme un criminel et un va-nu-pieds.

L'incarcération venait à peine d'avoir lieu qu'une multitude de citoyens indignés des procédés entouraient la prison et menaient d'en ouvrir les portes à celui qu'on venait d'y conduire d'une manière si odieuse. Grâce à la modération de nos coreligionnaires, on ne répondit pas à la violence par la violence et la somme réclamée, \$27, se trouva en un instant. Messire Ouellet recouvra ainsi sa liberté en moins d'une heure, ce qui indique d'une manière évidente dans quelle profond estime il est tenu par les citoyens de St. Jean, et en même temps le mépris qu'on a pour les geoliers de nos prêtres.

Ce n'était pas assez de cet outrage fait au cœur des catholiques du Nouveau-Brunswick, il fallait encore des victimes à l'exaspération de ces fanatiques qui ne désirent rien moins que de persécuter l'Eglise; et ils s'attaquent de préférence au clergé.

A huit jours d'intervalle, ils conduisaient à la prison le Révd. M. Jos. Michaud. C'était pour ce jeune prêtre le deuxième emprisonnement qu'il avait à subir.

Voici ce que rapporte le *Moniteur Acadien*, au sujet de cette odieuse tyrannie, digne des sectaires de la révolution italienne:

Le 17 octobre, le Révd. M. Michaud, passant par la Rue prince William, se vit accoster par le fameux constable Hancock, le mignon de nos tyrans. Refusant nettement de payer sa taxe scolaire, Messire Michaud reçut l'ordre de monter à la prison. "Samedi, dit le *Freeman*, fut suppo-

sons-nous, choisi à dessein pour faire cette arrestation, vu qu'on supposait que le Révd. Monsieur ne voudrait pas priver des sacrements les pénitents qui l'attendaient au confessionnal ni se priver lui-même de dire ou d'entendre la messe dimanche.

L'arrestation souleva une immense excitation. Plusieurs personnes offrirent de payer la taxe, mais M. Michaud refusa. La foule indignée qui suivait le prisonnier était disposée à employer la force pour lui rendre la liberté au King Square, mais les conseils de la victime calmèrent l'excitation. Rendu à sa cellule, le Révd. Messire Michaud écrivit au *Globe* une lettre dont suit la traduction:

La majorité protestante de cette ville écrit actuellement une page noire dans l'histoire de cette Province, dont leurs enfants auront honte, si la civilisation peut jamais pénétrer sur nos rivages. Pour la deuxième fois j'ai été arrêté par l'autorité civile, dans l'une de nos rues les plus fréquentées, et traîné en prison comme un criminel. Autrefois le prêtre était tenu en vénération, à cause de ses zélés sacrifices pour la culture de la bonne morale chez le peuple, aidant ainsi dans une grande mesure au développement de la prospérité du pays. Il y eut un temps où le prêtre était exempté de toute taxe à cause de sa pauvreté, lui qui dépense tant à étendre la connaissance de l'Evangile et à nourrir le pauvre. Mais, en cette province, c'est tout le contraire qui arrive. Mon crime aujourd'hui n'est rien moins que mon refus de payer les lourdes taxes qui me sont imposées pour le support d'écoles athées, fréquentées seulement par les enfants des auteurs de la loi et de leurs amis. Deux mille enfants catholiques fréquentent nos écoles catholiques, construites et maintenues entièrement par leurs parents; et c'est une honte pour la majorité protestante de forcer les pauvres catholiques de payer de fortes sommes d'argent sous les lois les plus sévères, pour le support des écoles protestantes. Je proteste de toutes mes forces contre la tyrannie exercée contre moi et mes concitoyens catholiques. Je proteste contre la loi des écoles qui a été passée au milieu des oris de *no-ppery*, par des législateurs voleurs, contre la propriété catholique et la liberté de conscience des catholiques. J'en appelle aux protestants de cette ville et de cette province de mettre un terme à une persécution qui est une honte, une disgrâce et une injustice. J'en appelle aux membres de notre gouvernement et de notre Parlement de donner justice à la paisible minorité catholique, et de la laisser jouir de la liberté de conscience. J'en appelle à tous les Protestants de la Puissance de supporter nos réclamations si raisonnables et si justes, — l'usage de nos propres deniers pour l'éducation de nos enfants, et de faire redresser les griefs sous le coup desquels nous tient une majorité aveugle écartée par les bigots qui la représentent. Willis, King, Wedderburn, Elder et Cie., ont remporté une grande victoire aujourd'hui. Ils ont soulevé les préjugés des masses à la dernière élection; et maintenant qu'un prêtre a été mis sous les verrous, ils doivent se réjouir. Mais je sais que tous les gens honnêtes, justes et libéraux déplorent avec les catholiques la malheureuse affaire de mon emprisonnement.

JOSEPH MICHAUD, PIRE,
"Curé d'office" de la Cathédrale."

Prison de St. Jean.
17 octobre 1874.

Ces faits démontrent que le fanatisme protestant du Nouveau-Brunswick, au sujet des écoles, va de plus en plus croissant. La persécution est atroce. La presse anglaise, à rares exceptions, contient tous les jours, à ce sujet, les injures les plus basses à l'adresse du Souverain Pontife, des Evêques

et des prêtres.

Les pauvres Acadiens, surtout, ont à endurer des épreuves plus terribles que les massacres auxquels des monstres d'Angleterre soumettent leurs ancêtres.

Une paroisse acadienne doit donner, disons, 8800 par an au fond des Ecoles, et ce pour une taxe de 30 cents. Et ça, pas du tout pour les écoles de la paroisse qui doit à part cela voir à ses maisons d'école, et au soutien de ses instituteurs. Si les districts pauvres en ont de reste, ce reste pourra peut-être revenir. Et remarquons, tout cela fait, rien n'est fait encore pour les écoles catholiques.

Les pauvres Acadiens devront, à part tout cela, soutenir leurs propres écoles, s'ils en veulent. A Ste. Marie de Bouctouche, il y a quelques jours, deux bons Acadiens souscrivaient chacun \$100 pour les écoles catholiques de la paroisse.

L'Evêque de Paderborn, emprisonné par ordre de M. de Bismarck, a répondu par une belle et courageuse lettre, à la sommation du gouvernement prussien qui lui demandait de se démettre de ses fonctions épiscopales. Ne pouvant publier cette lettre en entier, nous en donnerons la partie où le saint prélat se montre le plus énergique.

Quant à la sommation qui m'est adressée, il va de soi que je ne puis y donner suite. Le devoir, la conscience et l'honneur ne me le permettent pas. Je suis lié à mon diocèse par un lien qui ne peut être rompu que par Dieu, par la mort, ou par le représentant de Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pape romain. Et moins que jamais, dans ce temps d'une lutte ardente que l'Eglise de Jésus-Christ doit soutenir, je ne saurais lâchement quitter le champ de bataille et abandonner infidèlement mon troupeau bien-aimé.

« Bien au-dessus des ténèbres et du chaos du monde brille le soleil éternel de la justice et de la vérité, et, quoique les hommes puissent décider de moi, j'ai une confiance inébranlable en Celui qui a compté tous les cheveux de notre tête, et j'endurerai tout, plutôt que de trahir mon cher diocèse et la sainte Eglise catholique et romaine. A cette sainte Eglise ont appartenu ma jeunesse et mon âge viril; mes derniers jours aussi, tant que Dieu voudra les prolonger, doivent être à elle. Je lui sacrifierai tout et, si cela est nécessaire, je donnerai pour elle la dernière goutte de mon sang. »

La conversion de lord Ripon au catholicisme est un événement qui émeut vivement le monde politique en Angleterre et en Europe.

Lord Ripon, un des premiers hommes d'Etat d'Angleterre, l'émule de M. Gladstone, et son ancien collègue au ministère, chef du grand Orient de la franc-maçonnerie anglaise, avait projeté de publier un ouvrage pour défendre la franc-maçonnerie accusée, non sans motif, d'avoir suscité la persécution aussi lâche qu'hypocrite qui sévit en ce moment contre les catholiques, en Suisse, en Allemagne, sous le couvert de plus en plus dérisoire de la *liberté de conscience*.

Mais les recherches auxquelles se livra lord Ripon lui firent découvrir le contraire de ce qu'il espérait trouver. En poussant ses recherches plus loin, il se convainquit que la vérité religieuse était dans cette Eglise catholique dont la secte maçonnique poursuit la destruction. Et il s'est instruit tout seul, sans le concours d'aucun prêtre catholique. Le jour où sa conviction fut formée, il se présenta résolument à l'Oratoire sans se nommer, pour faire son abjuration et demander le baptême *sous condition*.

On n'a su le nom du nouveau néophyte qu'après qu'il l'eut inscrit lui-même sur le registre de l'église. Immédiatement lord Ripon envoya sa démission de chef de la franc-

maçonnerie. C'est le Prince de Galles qui vient d'être élu à sa place.

La conversion d'un personnage tel que lord Ripon, opérée dans des circonstances aussi exceptionnelles, peut avoir des conséquences sérieuses et appeler l'attention des souverains sur les tendances et les agissements des sectes qui s'abritent sous la protection des loges maçonniques.

Lord Ripon est un des grands propriétaires du sol anglais. Sa haute situation comme propriétaire et comme homme d'Etat, est la cause de l'émotion produite par sa conversion que l'on considère comme devant être suivie d'un certain nombre d'autres aussi retentissantes.

Nous apprenons avec plaisir que le Révérend M. Jos. Auclair, curé de Notre-Dame de Québec, vient d'être nommé Grand Vicaire pour les diocèses de Rimouki et de Sherbrooke.

Clubs agricoles sous la direction des Sociétés d'agriculture

Nous voyons avec plaisir que les membres du Conseil d'agriculture, à leur dernière Séance, ont recommandé la formation de "Clubs d'agriculture" dans chaque comté, pour y discuter des sujets se rapportant à l'agriculture.

Nous espérons que les secrétaires de Sociétés d'agriculture se mettront le plus tôt possible à l'œuvre pour organiser ces Clubs d'agriculture, et que aidés du concours de personnes intelligentes et dévouées, ils pourront en établir dans chaque paroisse.

L'hiver est le temps le plus convenable pour organiser ces réunions de familles où l'on y discuterait toutes les questions exclusivement agricoles. Profitons de ces sages suggestions de nos Conseillers agricoles; secouons notre apathie pour les choses de l'agriculture, il en est temps. Que tous ceux qui dans chaque paroisse ont quelque influence, se prêtent à de semblables organisations. En se mettant eux-mêmes à l'œuvre, ils prêcheraient d'exemple.

Ainsi donc, que tous les hommes intelligents, que tous les cultivateurs dévoués à leurs propres intérêts, prennent en main le drapeau de l'agriculture, pour le porter le plus haut possible. Qu'il se forme de nombreuses associations agricoles parmi les cultivateurs à l'exemple de nos industriels et du commerce. "Oh! qu'on s'en souvienne bien! la victoire appartient toujours aux gros bataillons, alors surtout que ces bataillons sont formés de vaillants soldats."

Comme l'écrivait, il y a quelque temps, M. A. De Lavallette, les cultivateurs ont dans les mains le pain et le contenu, et ils ne savent pas s'en servir; l'apathie, le manque d'initiative pour leurs propres affaires, voilà les principales causes de leur faiblesse et de leur malaise.

"Cultivateurs! formez de larges et puissantes associations, organisez des Clubs d'agriculture dans lesquels seront fructueusement discutées les questions agricoles. L'agriculture est l'avenir du pays, groupez-vous autour des hommes de bien et de dévouement qui font de louables efforts pour amener parmi vous le progrès, et qui avec votre concours parviendront à vous rendre forts, puissants par le travail toujours l'avant-coureur de la richesse."

Prenez un généreux concours à la presse agricole, qui ne demande pas mieux que de contribuer à l'avancement du cultivateur. Formez des Clubs d'agriculture, et la presse agricole sera la première à faire connaître dans le public le fruit des immenses travaux que l'on serait en droit de s'attendre de semblables associations.

Le rôle du cultivateur

« Au concens de Verdon-sur-Saône, (Saône-et-Loire), M. le vicomte de la Loyère, a tracé de main de maître le rôle du cultivateur; écoutons cet homme de cœur et de dévouement, cet ami du cultivateur :

« Quel est le pourvoyeur indispensable de cette lampe ardente qui brûle sans cesse au dedans de nous-mêmes, qu'il faut sans cesse alimenter? C'est le cultivateur. La nécessité de satisfaire à ce besoin impérieux de toute organisation vivante, a fait des premiers hommes, des cultivateurs, des pasteurs, c'est-à-dire des producteurs de pain, de viande, d'huile, de fruits de toute sorte, de lin, de chanvre, de laine, et, à mesure que la terre s'est peuplée, le commerce, l'industrie, les efforts du monde entier, les merveilles de la civilisation sont nés, tour à tour de ce besoin de pain quotidien que nous demandons chaque jour à Dieu et aux bras du cultivateur. Voilà le rôle de l'agriculture dans le monde; voilà pourquoi j'ai raison d'affirmer que, par la noblesse de son origine, l'honneur de sa vie laborieuse, la nécessité de son travail, le cultivateur est le premier, le plus utile citoyen de son pays :

« Mais, si les états de service du cultivateur sont si honorables, c'est que la vie qui lui est faite est une lutte continue contre les difficultés de toute nature qui sont semées à chaque étape de la route qu'il parcourt chaque année, qu'elle s'appelle labour, semille, fauchaison, moisson, battage, vendange, récolte de toute nature, éducation du bétail :

« Personne, mieux que nous, ne sait quelle persévérance, quel courage il faut pour la vie que nous menons tous, et dont toutes les heures ont leur emploi surabondamment marqué d'avance. Que d'intelligence pratique il faut aussi au cultivateur ! Que produira la terre la plus fertile si la charrue ne l'a pas retournée en saison convenable, si le grain qui lui est confié n'est pas pur, si la succession des récoltes et des semences n'est pas sagement combinée, si l'instrument ne vient prendre la place de plus en plus importante désertée par les bras chaque jour de plus en plus rares ? »

Voilà sans contredit de bonnes et excellentes paroles que les législateurs, les hommes d'Etat devraient étudier avec le plus grand soin. — Malheureusement ces derniers croient avoir tout fait et avoir très convenablement rempli leur mandat lorsqu'ils ont discuté trop longuement sur la politique, ce cercle vicieux dans lequel on tourne depuis des milliers d'années, sans jamais en sortir. La politique ruine les pays, les atrophie, tadis que l'agriculture et les sciences les vivifient. On ne veut pas comprendre que le sol est la plus grande puissance d'une nation et que si l'on néglige l'exploitation de cette mine inépuisable puisqu'elle se renouvelle tous les ans, on s'appauvrit, on fait souffrir les masses qui manquent du nécessaire et on amène parfois de terribles révolutions; nous avons toujours entendu dire que la faim faisait sortir le loup du bois, et c'est là une vérité incontestable.

Oui, le cultivateur joue le premier rôle et on devrait le saluer respectueusement partout où on le rencontre. Rappelons, à ce sujet, les paroles célèbres du grand Frédéric : *Je préfère un homme qui fait croître deux épis au lieu d'un à tous les grands politiques de mon royaume.* MM. les députés, n'oubliez jamais ces quelques mots si pleins de vérité ! — A. DE LAVALLETTE.

Les fumiers

Les plantes prennent leur nourriture dans la terre par leurs ra-

chines, dans l'air par leurs feuilles.

Dans les forêts, le sol ne s'appauvrit pas, au contraire; il s'enrichit. Pourquoi? Parce que la terre reprend ce qu'elle a prêté, des feuilles, des rameaux secs, des écorces, des épaves enrichies de ce qu'elles ont pris à l'air. Dans les champs, les choses ne se passent pas ainsi. La récolte semée prend la nourriture nécessaire à sa vie jusqu'à ce qu'elle ait mûri ses fruits, puis elle est enlevée tout entière. La terre a donné beaucoup, et elle ne reçoit rien. De là vient l'appauvrissement. Heureusement, au moyen des engrais, on peut restituer à la terre ce qu'on lui a dérobé. A quoi?

Dans les campagnes, les récoltes sont souvent mauvaises. La plupart du temps, à quoi cela tient-il? Au manque de fumier. La verse occasionnée par la trop grande quantité d'engrais est bien rare, et, en admettant qu'il y ait des cultivateurs auxquels un semblable fait arrive, le mal n'est pas bien grand. En effet, à la place d'une récolte trop forte, l'année suivante il vient une bonne moisson, tandis qu'à la place d'une récolte trop faible, bon n'obtient rien.

Cependant, les engrais ne manquent pas; mais il faut savoir ouvrir les yeux, pour les voir, il faut aussi savoir se balancer pour les ramasser.

En plusieurs endroits, on laisse encore une partie des champs en jachère morte, parce que l'on n'a point assez d'engrais. Il faut remédier à cela. Le remède, de voir, c'est de mettre la moitié de la prairie en prairies et en racines, et d'élever des bestiaux. Ils paissent, vendent bien et on obtient de bonnes récoltes de céréales, parce que les bêtes donnent du fumier. Je prévois deux observations :

La première : On ne peut faire des prairies partout. Erreur; il y a des plantes fourragères qui peuvent croître partout, même dans les terrains les plus secs. J'en cite :

Le sainfoin, qui aime les terrains secs calcaires; le lupin blanc; le lupin jaune, excellente plante qui est malheureusement peu connue; elle ne vient bien que là où rien ne peut venir. Et bien d'autres que je pourrais citer.

La seconde : Si on met la moitié de la ferme en prairie, il restera bien peu de place pour faire des céréales.

Si l'on prend deux acres, l'on moitié plus grand que l'autre, si l'on remplit la plus grande de pièces de 50 centins, en argent, et la plus petite de pièces de 30 centins, lequel contiendra la plus forte somme? Ou sous une autre forme :

Un arpent bien fumé rendra moitié plus que deux arpents mal engraisés.

Maintenant, parlons d'autre chose. Certains fumiers qui opèrent des prodiges dans certains champs, font peu ou point d'effet dans d'autres. Cela dépend du sol. Ainsi dans les terrains frais, et dans les secs, il faut des fumiers différents. Ceux de cheval et de mouton conviennent aux premiers; ceux de bœuf, de vache, de porc, réussissent dans les seconds. Ou si on aime mieux, les fumiers chauds doivent être portés sur les terrains frais, les fumiers frais sur les terrains chauds. Il faut donc éviter de les mêler. Mais lorsqu'on sort son fumier de l'étable, on ne va pas immédiatement le porter aux champs. On le garde dans sa cour. Qu'on ne prenne pas exemple sur certains voisins qui l'étendent en couches minces devant leurs portes. D'abord, l'odeur qui s'en échappe est bien loin d'être agréable; de plus, et c'est ce qu'il y a de pire, le soleil le dessèche et la pluie le lave; à eux deux, ils enlèvent tous les bons sels. Il faut tasser son fumier et, à mesure qu'on l'élève, le fouler avec les pieds. Lorsqu'on est propriétaire, on construit à peu de frais un hangar pour le mettre à l'abri; quand on est fermier, on tâche d'obtenir cela du maître. S'il refuse, c'est qu'il ne comprend pas ses intérêts; alors on induit son tas, sur toutes les faces, avec de la boue, puis, lorsqu'il est assez haut, on fait une toiture avec des gazons. Ce n'est pas coûteux et les résultats sont bons.

J'ai dit en commençant qu'on pourrait avoir dans les campagnes beaucoup plus d'engrais qu'on en a; si on n'en a pas plus, c'est qu'on perd une foule de choses dont on pourrait se servir avantageusement. Ne rien perdre est une maxime économique, bonne partout, mais qui demande surtout à être appliquée en agriculture.

« Les choses sont si bien arrangées en ce monde, dit Joigneux,

que chaque bête peut fumer le terrain nécessaire pour la nourrir. Et ce qui est une vérité quant aux bêtes, est une vérité aussi quant aux gens. Avec ce qui sort de notre corps, excréments et urines, il y a, si on ne perdait rien, de quoi fumer le terrain qui nourrit chacun de nous.

L'engrais humain, qui est un des plus actifs, est perdu, en grande partie, dans certaines contrées du pays. On craint de le manier: cela se conçoit; l'odeur est loin d'être agréable, mais on peut faire disparaître cette odeur en mêlant les matières fécales avec de la stie, du poussier de charbon, etc. Il vaut mieux conduire cet engrais dans les champs que de le laisser répandre ses émanations aux portes des habitations ou le long des sentiers, où l'on en voit beaucoup trop.

Il y a encore bien d'autres engrais perdus. Qu'il me suffise de citer les fientes de volaille, dont on naitte souvent aucun parti; la chair des animaux morts, le sang, les vieilles laines, les chiffons, les poils, les plumes, les os, qu'on devrait concasser ou brûler; les cornes, sabots, ongles broyés; les feuilles d'arbres ramassées le long des avenues, des haies; les joncs, broussailles, les vieilles pailles, les foins perdus, les sciures de bois, les écorces et les robes des tanneries, les mousses, etc.; les eaux de lessives, de savon; les cendres de bois, la tourbe, la suie; les mauvaises herbes qu'on brûle, etc. La liste est déjà longue, et je pourrais encore continuer cette énumération.

Dans la campagne, il ne doit y avoir rien de perdu, parce que tout peut servir; il faut savoir tirer parti de tout, c'est le moyen d'avoir du fumier en abondance. On en a jamais de trop; aussi doit-on se méfier des cultivateurs qui en font commerce. Un bon cultivateur ne vend jamais de fumier, et il entachète le moins possible. Les engrais chimiques rendent des services pendant quelques années, surtout lorsqu'on fait des défrichements considérables; mais qu'on demande à ceux qui s'en servent, et, s'ils sont de bonne foi, ils diront qu'au bout d'un certain temps ils sont obligés de revenir au fumier de ferme. En effet, c'est le meilleur, et c'est à en fabriquer le plus grande quantité possible qu'il faut s'appliquer.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on a de belles récoltes, et qu'on réussit à faire de bonnes affaires. Ce que je souhaite au lecteur. — M. MALÉ.

Petite Chronique

Pendant l'année 1874, il a été cultivé en Angleterre, 1,469,633 hectares de blé; 926,718 en orge; 1,060,490 en avoine; 210,668 en patate et 26,633 en houblons. Les blés et les houblons ont occupé un espace plus grand qu'en 1872 et 1873, tandis que les avoines et les orges sont allées en décroissant.

D'autre part, suivant la nouvelle statistique du bétail, il existe dans la Grande-Bretagne, 6,125,505 têtes appartenant à l'espèce bovine; 30,313,949 appartenant à l'espèce ovine et 2,422,884 appartenant à l'espèce porcine. Le nombre constaté est plus fort qu'en 1872 et 1873 pour les espèces bovine et ovine, mais il est moins considérable pour l'espèce porcine. Ces chiffres s'appliquent à l'Angleterre, à l'Irlande et à l'Ecosse réunies.

Il paraît que la peste bovine n'a fait de nouveau son apparition dans la province prussienne de Sowalki et y occasionné une perte de plus de 1,000 têtes. Le gouvernement prussien s'est empressé d'interdire l'entrée dans ses Etats du bétail provenant de la Russie.

La disette, parmi les colons de Métapédiac. — Une correspondance publiée dans le *Courrier du Canada* donne des détails navrants sur la colonie de Métapédiac. Voilà, ajoute le rédacteur de ce journal, une belle occasion pour le gouvernement local de venir en aide à ceux qui font tant d'efforts pour contribuer à la prospérité générale. En face de la souffrance de ces braves colons, en face du danger de leur expatriation, il n'y a pas à hésiter, le gouvernement peut leur venir en aide, qu'il le fasse énergiquement et tout de suite. Peut-être, aussi, des souscriptions particulières réussiraient-elles. Les citoyens généreux qui aiment le courage de prendre l'initiative, feraient une œuvre méritoire et patriotique.

Ceux qui désireraient contribuer à cette bonne œuvre, pourraient faire parvenir leur part de contribution au Révd. M. Smith, curé de St. Alxois de Métapédiac.

RECETTES

Moyen de faire le blanchiment de la toile

Ce moyen est déjà connu dans quelques campagnes, mais il ne l'est pas assez généralement; c'est donc rendre un service, que de le vulgariser. Il est d'usage de blanchir les toiles en les étendant sur l'herbe aux jours de soleil, et en les arrosant copieusement avec l'arrosoir à pomme; ou bien encore on les lave à grande eau, on les étend sur le pré, et aussitôt séchées, on les lave de nouveau pour les étendre encore et ainsi de suite. Par ce moyen, on obtient de la toile suffisamment blanche pour les besoins du ménage; mais quand on veut une blancheur complète, on doit reprendre ces toiles déjà lessivées et les faire prendre un bain de vingt-quatre heures dans du petit-lait.

Moyen de conserver les vêtements et de les porter frais très longtemps

Pour cet effet, il est nécessaire de substituer l'éponge à la brosse pour les nettoyer. On prend une éponge bien lavée dont on fait sortir l'eau en la pressant dans une serviette, on passe cette éponge sur les habits dans le sens du poil, elle enlève alors la poussière du drap, du velours, de la soie ou du chapeau. Le peu d'humidité qu'elle conserve, fait disparaître les taches que la brosse ne peut enlever sans arracher les poils.



DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

Ce Département recevra des Soumissions jusqu'à MIDI le 16 Novembre prochain, pour la construction d'un

PHARE

Sur le quai de la

POINTE AUX ORIGNEAUX

P paroisse de la Rivière-Quelle, Comté de Kamouraska.

Les PLANS et DEVIS pourront être examinés à l'Agence du département à Québec, ainsi qu'au bureau de Monsieur Ernest Gagnon, N.É.P., à la Rivière-Quelle, où les personnes désirant soumissionner pourront aussi se procurer les blancs nécessaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

WM. SMITH,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries. Ottawa, 16 Octobre, 1874.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, sont reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 4 DECEMBRE prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIERE DU LOUP et EDMUNDS-TON, à commencer du premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou sleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant passer Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmundston, les lundis exceptés, à 7 heures A. M. ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.

Les malles devant laisser Edmunston chaque jour, les dimanches exceptés, à midi, ou après l'arrivée de la malle de Grand Falls, et arriver à Rivière-du-Loup, chaque jour, les lundis exceptés, à 5 heures A. M., ou quinze heures après le départ d'Edmunston.

Le contracteur consentira aux conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable de communications par voie ferrée entre Edmunston et Rivière-du-Loup, durant le terme de son contrat. Il entreprendra de transporter les malles entre Rivière-du-Loup et tel point qui sera le terminus du chemin de fer de temps en temps pendant la durée du contrat, au lieu de et à Edmunston, et sera payé pour ce service tant par mille suivant son contrat pour transporter la malle sur toute la distance qu'il y a entre Rivière-du-Loup et Edmunston, en renonçant à toute réclamation ou demande de compensation, à raison de telle réduction de trajet et en discontinuant le service entre Edmunston et le terminus du chemin de fer, les autres conditions du contrat en ce qui regarde la vitesse de parcours et les autres conditions demeurant les mêmes.

Des notices imprimées contenant d'autres informations sur les conditions du contrat projeté, peuvent être vues, et des blancs de soumissions peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste de Rivière du Loup, d'Edmunston, et aux Bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné,

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 23 oct, 1874.

**COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU**

Des comités de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la compagnie ci-haut sont par les présentes notifiés que les taux d'impositions suivants ont été imposés sur les billets de dépôts en force aux dates ci-dessous mentionnées, savoir:

Sur tous les billets en force le 15 Nov., 1873,	11-2	p. ct.
do do do 6 Fév., 1874,	11-4	do
do do do 12 Avril, do	3-4	do
do do do 22 Mai, do	1-2	do
do do do 28 Août, do	1	do
Total: .5 par cent.		

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour extinction étant déduits), doivent maintenant être payées au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé, le, ou avant le septième jour de novembre prochain.

A. G. WOODWARD,
Sect. Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mut.
contre le feu de S. & S.,
Sherbrooke, 7 octobre 1874.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 420 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices éuissées au Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pen-

dant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M'CHIPMAN,
Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER.

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centus
Le domino rose.....	Arago	50 "
No t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....		50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passsez, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Bois-lère — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de H. PROCH

LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique

114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORIZÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.